

**Jean-Luc WARSMANN**

Député des Ardennes

Vice-Président de la Région Grand Est

Paris, le 15 novembre 2016

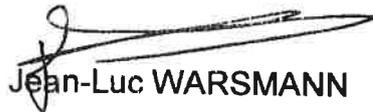
JLW /ANT/16-26

*Madame, Monsieur,*

J'ai bien reçu votre courrier me faisant part de votre mécontentement envers la politique actuelle de lutte contre l'insécurité routière. En matière de sécurité routière, il est important de trouver un juste équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et prévention pour un meilleur apprentissage des règles de conduites.

Vous dénoncez notamment le choix du Gouvernement de mettre en place des radars supplémentaires. Sachez que l'amendement déposé par mon collègue, Franck Marlin, dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017, a été rejeté. Il prévoyait de réaffecter les crédits réservés au déploiement de nouveaux radars, dont les coûts d'investissement et de maintien en condition opérationnelle sont très élevés pour les collectivités territoriales déjà en difficulté financièrement, à la nécessaire modernisation des infrastructures.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées



Jean-Luc WARSMANN